

Légation

SUISSE.

Copie.

*Le Ministre de la Confédération Suisse à Paris.
au Ministre des Affaires Étrangères à Paris.*

Paris le 16 Juillet 1870.

Monsieur le Ministre.

*Le Conseil Fédéral me charge de
déclarer officiellement à V. Exc.^e qu'en
présence de la situation actuelle, il est
fermement résolu à sauvegarder de toutes
ses forces et par tous les moyens dont il
dispose la neutralité de la Suisse.*

*En m'invitant à communiquer préalable-
ment cette résolution au Gouvernement de
l'Empereur, le Conseil Fédéral me charge
en outre d'annoncer qu'il va adresser
aux puissances de l'Europe une note*



BUNDES-ARCHIV

Dodis



confirmant la présente déclaration.

Le Gouvernement de l'Empereur a manifesté à différentes occasions, toute l'importance qu'il attache, lui aussi, au maintien et au respect de la neutralité Suisse. J'ai donc lieu d'attendre avec une entière confiance que S. Ex^{te} me mettra très prochainement en mesure de transmettre au Conseil Fédéral une réponse conçue dans ce sens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma plus haute considération
Le Ministre de la Conféd. Suisse
(Signé) Kern.

Pour copie conforme.

